

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le onzième (11e) jour de mai 2021, à 14 h 40, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absent : Monsieur Marco Périgny, conseiller

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

2021-05-69

## **02 Résolution pour la tenue de la séance à huis clos**

CONSIDÉRANT la situation de crise occasionnée par le COVID-19 et l'impossibilité de tenir la séance du conseil municipal devant public ;

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu que cette séance soit tenue à huis clos avec l'assentiment de tous les membres du conseil présent.

- Adoptée -

## **03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2021-05-70

Proposé par Mme Diane Jacob

Appuyé par Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'adopter l'ordre du jour après l'ajout de trois points aux affaires diverses :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Résolution pour la tenue de la séance à huis clos
- 03 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 04 Présentation pour approbation des états financiers 2020
- 05 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021
- 06 Adoption des comptes à payer au 30 avril 2021
- 07 Adoption des états financiers au 30 avril 2021
- 08 Correspondance (résolutions)
- 09 Résultat des soumissions – nettoyage des étangs
- 10 Résultat des soumissions - fauchage des accotements
- 11 Résultat des soumissions - lignes de rue
- 12 Portable pour les besoins de l'inspectrice
- 13 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 14 Charte municipale pour la protection de l'enfant
- 15 Entente commune de service – fourniture de barils pour l'écocentre, collecte et formation
- 16 Installation d'une laveuse industrielle dans le garage – incendie
- 17 Programme PAIR
- 18 Journal Le Communicateur
- 18,1 Radier les factures des années 2019-2020
- 18,2 Rémunération pour la confection du journal
- 19 Affaires diverses :

- .1 appel d'offres pour le déneigement des rues

- .2 présentation du règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle
- .3 paiement de facture intervention d'un plombier dans la rue Crête

20 Questions :  
21 Levée de la séance

— Adoptée —

#### **04 Présentation pour approbation des états financiers 2020**

2021-05-71

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'approuver les états financiers de l'année 2020 préparés par DGL CPA, société de comptables professionnels agréés.

- Adoptée -

#### **05 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021**

2021-05-72

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021.

- Adoptée -

#### **06 Adoption des comptes à payer au 30 avril 2021**

*Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro 4, s'informe à propos des comptes à payer suivants : Genicité 776,08 \$ (estimation préliminaire de la station d'eau potable – dossier pyrrhotite) Municipalité de Ste-Thècle 100 \$ (location caméra) Coopérative nationale 982,35 \$ (avis public – demande de soumissions pour la vidange des étangs)*

2021-05-73

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 30 avril 2021 pour un montant de 94 394,89 \$. D'approuver les salaires nets versés en avril pour un montant de 16 379,02 \$.

— Adoptée —

#### **07 Adoption des états financiers au 30 avril 2021**

2021-05-74

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 avril 2021. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 avril 2021.

- Adoptée -

#### **08 Correspondance (résolutions)**

- .1 CTA Mékinac : invitation à l'assemblée générale annuelle
- .2 Ministère des Transports : programme d'aide aux passages à niveau municipaux – volet 1 entretien de la signalisation
- .3 Ministère de la santé et des services sociaux : appel de projets 2021-2022 du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

## **09 Résultat des soumissions – nettoyage des étangs**

Une seule soumission a été déposée : Les Consultants Mario Cossette Inc. pour la somme de 80 867,55 \$, taxes incluses.

*À titre informatif, une partie des boues sera épandue sur des terres agricoles de la municipalité, celles-ci répondant aux normes environnementales en vigueur au moment du dépôt des soumissions.*

2021-05-75

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'accorder le contrat pour la vidange des étangs aérés à la compagnie « Les Consultants Mario Cossette Inc. » pour la somme de 80 867,55 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

## **10 Résultat des soumissions - fauchage des accotements**

Une seule soumission a été déposée : Alain Lebel d'une somme de 3 992,90 \$ représentant une augmentation de 2 % par rapport à 2020

2021-05-76

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'accorder le contrat pour le fauchage des accotements à Alain Lebel de Saint-Séverin pour la somme de 3 992,90 \$, taxes incluses. Tout travail supplémentaire sera fait à 75,48 \$ par heure.

- Adoptée -

## **11 Résultat des soumissions - lignes de rue**

Les trois soumissionnaires invités ont répondu à l'invitation, il s'agit de :

Lignco	14 500 \$
Lignes Maska	9 593,80 \$
Marquage Traçage Québec	8 373,92 \$

2021-05-77

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'accorder le contrat pour le marquage des rues à la compagnie « Marquage Traçage Québec » pour la somme de 8 373,92 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

## **12 Portable pour les besoins de l'inspectrice**

*Dans le but de permettre à Madame Chantal Paillé, inspectrice municipale, d'effectuer du télétravail au besoin, l'achat d'un portable est nécessaire*

2021-05-78

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter l'offre de la compagnie Réseau Velox Inc. pour la fourniture d'un ordinateur portable. Le coût est de 1779,22 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

## **13 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**

*Un drapeau est affiché à l'entrée de la municipalité visant à démontrer notre soutien à la Fondation Émergence*

2021-05-79

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Michel Tremblay

Et il est résolu :

De proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

- Adoptée -

#### **14 Charte municipale pour la protection de l'enfant**

2021-05-80

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente *Charte municipale pour la protection de l'enfant* ;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants ;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance ;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants ;

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Hérouxville adopte la *Charte municipale pour la protection de l'enfant* et s'engage à :

Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics ;

Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours ;

Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière ;

Favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adoptés aux enfants de tous âges ;

Informers les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance ;

Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants ;

Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants ;

Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

- Adoptée –

**15 Entente commune de service – fourniture de barils pour l'écocentre, collecte et formation**

2021-05-81

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'autoriser le maire Monsieur Bernard Thompson et la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Denise Cossette, à signer l'entente de desserte des écocentres municipaux pour les résidus domestiques dangereux, entente proposée par la MRC de Mékinac aux municipalités qui la composent.

- Adoptée -

**16 Installation d'une laveuse industrielle dans le garage – incendie**

2021-05-82

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'autoriser l'installation d'une laveuse industrielle dans le garage incendie comme demandé par la Régie des incendies du Centre-Mékinac par sa résolution numéro 2021-03-15.

- Adoptée -

## **17 Programme PAIR**

2021-05-83

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'autoriser la signature de l'entente de partenariat entre l'AQDR de Mékinac, le Centre d'Action Bénévole Mékinac et la Municipalité de Hérouxville comme partenaire afin d'offrir à la population le service du programme PAIR.

- Adoptée -

## **18 Journal Le Communicateur**

*Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, la municipalité a repris l'administration du journal local, auparavant administré par la Corporation de développement de Hérouxville. Comme le journal local est apprécié de la population, sa distribution demeurera mensuelle. Il y aura révision du tarif pour la publication d'annonce par les commerces, pour l'instant, en discussion.*

### **18,1 Radier les factures des années 2019-2020**

2021-05-84

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de radier la facture numéro 38 au nom de la Corporation de développement de Hérouxville d'une somme de 3298,41 \$, plus les intérêts et pénalités. Ce compte représentait les frais pour la publication du journal Le Communicateur en 2017.

- Adoptée –

### **18,2 Rémunération pour la confection du journal**

2021-05-85

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu de fixer la rémunération mensuelle de Madame Céline Mongrain pour la confection du journal le Communicateur à 200 \$.

- Adoptée -

## **19 Affaires diverses :**

### **.1 appel d'offres pour le déneigement des rues**

2021-05-86

Proposé par : Mme Helene Gilbert  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu de demander des soumissions publiques pour le déneigement des chemins et rues de la municipalité pour les années suivantes : 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

- Adoptée -

### **.2 présentation du règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle**

Le projet de règlement numéro 298-2021 est présenté par Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro quatre (4). Ce règlement modifie le règlement numéro 298-2019 portant sur la gestion contractuelle dans le but d'y inclure des mesures favorisant l'achat québécois qui seront applicables, dans les cas des contrats comportant une dépense inférieure au seuil de ceux devant faire

l'objet d'une demande de soumissions publique, pour une période de trois ans qui suit de trois mois la sanction de la Loi, soit du 25 juin 2021 au 25 juin 2024.

AVIS de motion présenté par Monsieur Michel Tremblay, conseiller au siège numéro quatre (4) concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement modifiant le règlement numéro 298-2019 portant sur la gestion contractuelle.

**.3 paiement de facture intervention d'un plombier dans la rue Crête**

*Déplacement d'un plombier à la suite de l'appel d'une citoyenne qui avait constaté un problème d'égout. Le problème était du côté de la municipalité donc, les assurances de la municipalité nous indiquent de payer la facture.*

2021-05-87

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de payer la facture de Plomberie Cossette Leclerc d'une somme de 879,99 \$, taxes incluses représentant l'intervention effectuée sur le réseau d'égout de la rue Crête en date du 9 février 2021.

- Adoptée -

**20 Questions**

Aucune question

**21 Levée de la séance**

2021-05-88

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu de lever la séance à 16 h 38.

— Adoptée —